

ACCORD-CADRE N°

(Mention réservée à l’administration)

ACCORD-CADRE DE TECHNIQUES DE L’INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Acte d’engagement

Objet de l'accord-cadre

**Tierce Maintenance du Système d’information Décisionnel (TMD) local de chaque agence de l’eau.**

Acheteur

Agence de l'eau Seine-Normandie

Adresse : 12 rue de l’Industrie 92400 COURBEVOIE

Téléphone : +33 141 201 600

SIRET : 187 500 095 00166

Groupement de commandes

* Le coordonnateur du groupement de commandes est : Agence de l'eau Seine-Normandie
* Les membres du groupement de commandes sont les suivants :

Agence de l'eau Adour-Garonne, Agence de l'eau Artois-Picardie, Agence de l'eau Loire-Bretagne, Agence de l'eau Rhin-Meuse, Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, Agence de l'eau Seine-Normandie

* Référence à la convention constitutive du groupement de commandes :

Achat dans le cadre de la convention constitutive de groupement de commandes relative à la fourniture de services informatiques dans le cadre du projet MUSE et de la mise en œuvre de la DSIUN mutualisée, en date du 22 janvier 2020, complétée par avenant.

* Rôle du coordonnateur du groupement de commandes :

Le coordonnateur du groupement de commandes est chargé de signer l'accord-cadre, de le notifier au nom de l'ensemble des membres du groupement.

Référence de l'arrêté de désignation de la personne signataire de l'accord-cadre

Arrêté du 22 février 2021 portant attribution de fonctions de directeur général de l'Agence de l'eau Seine Normandie NOR : TREL2105895A - JORF n°0083 du 8 avril 2021 - Texte n° 52

Procédure de passation

Marché passé sur appel d’offres ouvert en application de l’article L2124-2 et R 2124-2 du Code de la Commande Publique.

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances

La Directrice générale

Nomenclature interne

Imputation : Fonctionnement

Famille achat : IT.06.11

Nomenclature européenne

CODE CPV (principales) : 72250000-2 Services de maintenance des systèmes et services d'assistance.

Comptable public assignataire des paiements

Les cessions de créance doivent être notifiées ou les nantissements signifiés à l’organisme désigné ci-dessus.

Notification de l'accord-cadre

Date de notification :

Sommaire

Table des matières

[Table des matières 3](#_Toc205300433)

[1. Contractant 4](#_Toc205300434)

[2. Objet de l'accord-cadre 5](#_Toc205300435)

[3. Forme du marché 5](#_Toc205300436)

[4. Durée de l'accord-cadre – Délais d’exécution – Reconduction 5](#_Toc205300437)

[4.1 Durée de l'accord-cadre et durée de validité 5](#_Toc205300438)

[4.2 Reconduction 5](#_Toc205300439)

[4.3 Délai d’exécution des bons de commande 5](#_Toc205300440)

[5. Délai d’établissement des prestations 6](#_Toc205300441)

[6. Montants minimum et maximum de l’accord cadre 6](#_Toc205300442)

[7. Prix 6](#_Toc205300443)

[8. Avance 6](#_Toc205300444)

[9. Signature du candidat 7](#_Toc205300445)

[10. Acceptation de l’offre 7](#_Toc205300446)

1. Contractant

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières et des documents qui sont mentionnés au présent acte d'engagement,

* Je M'ENGAGE, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions des documents visés ci-dessus à exécuter les prestations définies ci-après, aux conditions qui constituent mon offre.
* J’AFFIRME, sous peine de résiliation de plein droit de l'accord-cadre, que je suis titulaire d'une police d'assurance garantissant l'ensemble des responsabilités que j'encours.
* Je CONFIRME, sous peine de résiliation de plein droit de l'accord-cadre, que les sous-traitants proposés sont également titulaires de polices d’assurances garantissant les responsabilités qu’ils encourent.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si l’attribution de l'accord-cadre a lieu dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres finales.

 **Le signataire :**

**Nom et prénom : ……………………………………………………………………………….**

 s’engage, sur la base de son offre et pour son propre compte à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

 engage la société ........................................... sur la base de son offre à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

 **Le mandataire (1) :**

**Nom et prénom : ……………………………………………………………………………….**

 du groupement solidaire

 solidaire du groupement conjoint

s’engage pour l’ensemble des prestataires groupés désignés dans l’annexe ci-jointe (2) à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

(1) Cocher la case correspondante à la nature de votre groupement.

(2) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint.

(3) Dans le cas d'un groupement, indiquer les coordonnées du mandataire.

Nom commercial et dénomination sociale du candidat (3) :

……………………………………………………………………………………………………………

Adresse de l’établissement :

…………………………………………………………………………………………………………...

...…………………………………………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………………………………...

Adresse du siège social (si différente de l’établissement) :

…………………………………………………………………………………………………………...

.…………………………………………………………………………………………………………..

………………………………………………………………………………………………………...…

Adresse électronique : ..............................................................................................................

Téléphone : ...................................................

Télécopie : ....................................................

SIRET : .........................................................

APE : ............................................................

Numéro de TVA intracommunautaire : .........................................................

Références bancaires :

IBAN : .......................................................................................................................................

BIC : .........................................................................................................................................

1. Objet de l'accord-cadre

Le présent accord-cadre concerne les prestations de Tierce Maintenance du Système d’information Décisionnel (TMD) local de chaque agence de l’eau.

Les prestations attendues concernent :

* le maintien en conditions opérationnelles (MCO) de chaque Système d’information Décisionnel local (forfait annuel),
* l’évolution et la maintenance des projets locaux (prix unitaires),
* l’installation de nouvelles versions ou de patch (prix unitaires).

1. Forme du marché

Le marché est mono-attributaire ; il est passé selon la technique des accords-cadres exécutés par bons de commande au fur et à mesure des besoins, conformément aux dispositions des articles R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique.

Chaque membre du groupement de commandes exécute l’accord cadre à hauteur de ses besoins propres. Pour ce faire, il émet les bons de commande correspondant à ces besoins.

1. Durée de l'accord-cadre – Délais d’exécution – Reconduction
   1. Durée de l'accord-cadre et durée de validité

Le présent accord-cadre est conclu pour une durée d’une année à compter de sa date de notification. La durée de validité de l’accord cadre est la période à l’intérieur de laquelle les bons de commande peuvent être émis. Cette durée correspond à la durée indiquée ci-dessus.

* 1. Reconduction

L’accord-cadre est reconductible tacitement au plus trois fois par période de 1 an, sauf renonciation de l’agence dans les conditions précisées au CCAP régissant le présent accord cadre.

Le titulaire ne peut refuser la reconduction tacite.

* 1. Délai d’exécution des bons de commande

Les délais d’exécution sont fixés dans les bons de commande. Conformément à l’article 13.1.2 du CCAG TIC, le délai d’exécution de chaque bon de commande part de la date de sa notification.

Les commandes pourront s'exécuter dans un délai maximal de **6 mois** au-delà de la date limite de validité de l'accord-cadre.

1. Délai d’établissement des prestations

Le délai d’établissement des prestations est fixé par chaque bon de commande.

Les modalités d’acceptation par le pouvoir adjudicateur des prestations et des documents produits par le titulaire sont définies à l’article *Opérations de vérification* du CCAP.

1. Montants minimum et maximum de l’accord cadre

L’accord cadre est conclu sans minimum et pour un montant maximum par période qui évolue, en cas de reconduction, comme précisé dans les tableaux ci-dessous :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Périodes** | **Montant maximum de l’évolution pour la période de reconduction**  **(H.T.)** | **Montant maximum du marché total**  **(H.T.)** |
| 1ère période 2025/2026 initiale (ferme sur 12 mois) | - | 200 000 € |
| 2ème période 2026/2027 (reconduction sur 12 mois) | + 150 000 € | 350 000 € sur 2 périodes |
| 3ème période 2027/2028 (reconduction sur 12 mois) | + 150 000 € | 500 000 € sur 3 périodes |
| 4ème période 2028/2029 (reconduction sur 12 mois) | + 200 000 € | 700 000 € sur 4 périodes |

La TVA au taux en vigueur (actuellement de 20%) s’applique à ces montants.

1. Prix

L'offre est établie sur la base des conditions économiques prévues à l’article *Prix* - *Variation du prix* du CCAP.

1. Avance

Une avance est prévue dans les conditions fixées par la règlementation en vigueur.

Titulaire unique ou mandataire :  Refuse de percevoir l’avance

 Accepte de percevoir l’avance

L’attention des candidats est attirée sur le fait que si aucun choix n’est fait, le pouvoir adjudicateur considérera que l’entreprise accepte de percevoir l’avance.

La perception de l'avance par les cotraitants et sous-traitants est indiquée dans les annexes.

L’avance sera versée et résorbée dans les conditions fixées par l’article *Avance* du CCAP qui détermine également les garanties éventuelles à mettre en place par la ou les entreprises.

1. Signature du candidat

Il est rappelé au candidat que la signature de l’Acte d’Engagement vaut acceptation de toutes les pièces contractuelles.

Fait en un seul original

A :

Le

Mention(s) manuscrite(s)

"Lu et approuvé"

Signature(s) du titulaire, ou, en cas de groupement d’entreprises, du mandataire habilité ou de chaque membre du groupement :

1. Acceptation de l’offre

Le présent accord-cadre se trouve ainsi conclu aux conditions ci-avant.

Les sous-traitants proposés dans les actes de sous-traitance annexés au présent acte d’engagement sont acceptés comme ayant droit au paiement direct et les conditions de paiement indiquées sont agrées.

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d’engagement.

Avis du Contrôleur budgétaire

A

Le

Le pouvoir adjudicateur

#signature#

Date d'effet de l'accord-cadre

Reçu notification de l'accord-cadre le :

 Le prestataire

 Le mandataire du groupement

Reçu l'avis de réception postal de la notification de l'accord-cadre signé le :

 Par le prestataire.

 Par le mandataire du groupement destinataire.

Pour le représentant du pouvoir adjudicateur,

A ………………………..le ……………………… (Date d'apposition de la signature ci-après)

#signature#

Annexe à l’acte d’engagement

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

**● Identification de l’acheteur**

Désignation de l’acheteur :

SIRET : 187 500 095 00166

Nom : Agence de l'eau Seine-Normandie

Adresse : 12, rue de l’Industrie 92400 COURBEVOIE

Désignation de la personne habilitée à donner les renseignements prévus aux articles R. 2191-60 et R. 2391-28 du Code de la commande publique : La Directrice générale

Désignation du comptable public assignataire :

**● Identification du créancier au titre du marché public**

Désignation du créancier : ............................

SIRET : ............................

Raison sociale : ............................

Adresse : ............................

Coordonnées bancaires du créancier :

IBAN : ............................

Renseignements complémentaires sur le créancier :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Titulaire du marché | |  |
| Sous-traitant de premier rang | |  |
| Membre d’un groupement solidaire | |  |
| Membre d’un groupement conjoint | |  |
| Mandataire solidaire | |  |
| Mandataire conjoint | |  |
| Agissant pour son propre compte | |  |
| Habilité à céder ou nantir la créance du groupement | |  |
| Dans ce dernier cas, indiquer la référence de l’habilitation : | ............................ | |

**● Identification de la créance cessible**

Désignation du marché et de son montant :

Référence du marché obtenue au plus tard lors de la notification : ............................

Date : ............................

Montant (HT, montant TVA et TTC) : ............................

Le cas échéant :

Désignation de la tranche : ............................

Montant de la tranche (HT, montant TVA et TTC) : ............................

Le cas échéant :

Désignation du lot : ............................

Montant du lot (HT, montant TVA et TTC) : ............................

Le cas échéant :

Désignation du bon de commande : ............................

Montant du bon de commande (HT, montant TVA et TTC) : ............................

Le cas échéant, éléments relatifs aux clauses de variation de prix applicables à la créance :

............................

Le cas échéant, éléments relatifs aux clauses de pénalités susceptibles d’être appliquées à la créance :

............................

Le cas échant, autres renseignements : ............................

**● Renseignements complémentaires affectant le marché et/ou la créance**

|  |  |
| --- | --- |
| L’acheteur renvoie les parties aux documents du marché |  |

Si la case précédente n’a pas été cochée, remplir les champs suivants :

|  |  |
| --- | --- |
| Le cas échéant : |  |
| Le marché prévoit le versement d’une avance au créancier au titre du marché : |  |
| En cas d’avance, son pourcentage | ............................ % |
| Le marché prévoit une retenue de garantie : |  |
| En cas de retenue de garantie, son pourcentage | ............................ % |
| Le marché prévoit un délai d’exécution des prestations : |  |
| Si un délai d’exécution est prévu, le délai mentionné est de : | ............................ |
| Le marché prévoit des dates prévisionnelles de début d’exécution et d’achèvement sont : |  |
| Si elles sont prévues, les dates prévisionnelles de début d’exécution et d’achèvement sont : | ............................ |
| Le marché prévoit un délai maximum de paiement : |  |
| Si un délai maximum de paiement est prévu, il est de : | ............................ |
| S’il est prévu, référence du taux des intérêts moratoires mentionné | ............................ |
| Le marché prévoit un montant : |  |
| Montant prévu pour l’ensemble du marché : | ...................... € TTC |
| Montant prévu pour la tranche concernée : | ...................... € TTC |
| Montant prévu pour le lot concerné : | ...................... € TTC |
| Pour les accords-cadres à bons de commande, indiquer : |  |
| Montant minimum : | ...................... € TTC |
| Montant maximum : | ...................... € TTC |
| Montant estimé : | ...................... € TTC |
| Le titulaire souhaite ne pas confier l’exécution d’une partie des prestations à des sous-traitants ayant droit au paiement direct : |  |
| Cette partie non sous-traitée est au maximum de : | ...................... € TTC |

**● Informations supplémentaires en cas de groupement**

Désignation des membres du groupement :

SIRET pour chaque membre du groupement : ............................

Désignation du mandataire : ............................

**● Modification(s) ultérieure(s) de la créance**

(À renseigner autant de fois que nécessaire)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| 1ère modification | La créance cessible est ramenée/portée à : ...................... € | Date/Signature |
| 2ème modification | La créance cessible est ramenée/portée à : ...................... € | Date/Signature |
| 3ème modification | La créance cessible est ramenée/portée à : ...................... € | Date/Signature |
| 4ème modification | La créance cessible est ramenée/portée à : ...................... € | Date/Signature |
| Nième modification | La créance cessible est ramenée/portée à : ...................... € | Date/Signature |

En cas de cession ou de nantissement, le cessionnaire ou le titulaire du nantissement transmet l’original du présent certificat au comptable public assignataire, conformément aux articles R. 2191-54, R. 2191-55 et R. 2391-28 du Code de la commande publique.

**● Signature de l’acheteur**

|  |  |
| --- | --- |
| A | Le |
|  | Signature de l’acheteur ou de son représentant |